

**Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Secrétaire Exécutif du RECSA,  
Mesdames, Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques  
et Consulaires,  
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations  
Internationales,  
Mesdames, Messieurs les Représentants de la Société  
Civile,  
Mesdames, Messieurs,**

Il ne fait plus aucun doute que la violence armée causée par les armes légères et de petit calibre (ALPC) constitue un des obstacles majeurs au développement des sociétés humaines.

De par le monde, chaque année, on enregistre plus de décès dus aux armes légères et de petit calibre qu'aux chars et aux bombes.

Environ 200 000 personnes sont victimes chaque année d'actes criminels commis à l'aide de ces armes en dehors des guerres et des conflits armés.

Des millions d'autres sont blessées, terrorisées, déplacées à l'intérieur de leurs propres pays ou contraints à l'exil.

Ces actes sont tous contraires aux droits humains fondamentaux et sont perpétrés à travers l'usage des armes légères et de petit calibre.

L'Afrique sub-saharienne, plus que toute autre région du monde, a souffert des effets dévastateurs des armes légères et de petit calibre illicites.

Environ 3 millions de personnes ont été tuées par armes de petit calibre en Afrique sub-saharienne au cours des deux dernières décennies.

Il y aurait 30 millions d'armes légères et de petit calibre actuellement en circulation.

Dans notre région des Grands lacs et de la Corne de l'Afrique, il ne fait aucun doute que l'impact des armes légères et de petit calibre constitue un des obstacles majeurs à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le coût de la violence armée en vies humaines, en dommages matériels, en augmentation des charges de protection et de justice, en obstacles à l'accès aux services sociaux et en opportunités économiques perdues est exorbitant comme le montrent plusieurs études sur le sujet.

La violence armée, due pour l'essentiel aux armes légères et de petit calibre, constitue donc un défi pour toutes nos sociétés.

Le problème des ALPC dans notre région est aggravé par les conflits internes et les échanges illicites transfrontaliers. C'est ainsi qu'une stratégie globale visant l'arrêt et la résolution de ce problème nécessite la mise en place de structures et de processus transfrontaliers

C'est dans ce cadre que s'inscrivent la signature de la Déclaration de Nairobi en Mars 2000, la création du Secrétariat de Nairobi en 2002, l'adoption et la signature du Protocole de Nairobi en Avril 2004, la mise en place du

Centre Régional pour les armes légères et de petit calibre en Avril 2005 (RECSA).

C'est également dans ce même cadre que se situe cette 5<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle des pays Parties à la Déclaration et au Protocole de Nairobi.

Je voudrais, au nom du Gouvernement du Burundi et en mon nom propre, vous souhaiter la bienvenue et un travail fructueux dans notre capitale.

Le Gouvernement attache une importance primordiale aux questions que vous aurez à débattre au cours de ce sommet; convaincus que nous sommes que la sécurité humaine est un préalable à tout développement.

Il fera siens les recommandations pertinentes issues de vos débats. Vous avez déjà beaucoup réalisé mais le chemin qui reste à faire est long et encombré de multiples obstacles.

Dans l'Agenda Coordonné d'Intervention du RECSA, sept domaines clé ont été identifiés: i) le Cadre Institutionnel; ii) La Coopération et la Coordination Régionales; iii) Les Mesures Législatives; iv) Les Opérations et le Renforcement des capacités; v) Le Contrôle, la Saisie, les Pertes et la Distribution, la Collecte et la Destruction; ;vi) l'Echange d'Informations et la Tenue des Dossiers ainsi que vii) la Prise de conscience par le Public.

Nous vous encourageons donc, au cours de cette 5<sup>ème</sup> Conférence, à mesurer le pas franchi par rapport à cet agenda et surtout à produire des propositions de nature à accélérer sa

réalisation pour endiguer la prolifération des armes légères et de petit calibre dans notre sous région.

En ce qui nous concerne, nous attachons la plus grande importance à la Coopération et à la Coordination Régionales sans lesquelles, pensons-nous, les politiques et les stratégies nationales seront vouées à l'échec.

Je termine en vous souhaitant encore une fois un bon séjour dans notre pays. N'hésitez pas, pour ceux qui auraient une journée libre après le sommet, à faire un petit tour en dehors de la capitale; vous pourrez de la sorte constater par vous-mêmes les progrès réalisés par le Point Focal National en matière de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.

**Je vous remercie.**